Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

PGM autorisées : lesquelles et où ?

Par

Publié le 17/05/2011

L'Organisation des Industries de Biotechnologie (BIO) vient de publier une base de données [1] pour fournir un état des lieux des plantes transgéniques (PGM) autorisées commercialement dans le monde. Cette base présente certaines limites importantes. Elle est alimentée de manière volontaire par les principales entreprises (BASF, Bayer, Dow Agrosciences, Monsanto, Pioneer et Syngenta), mais certaines en sont absentes. Ainsi, l'entreprise Renessen et ses deux œillets autorisés en Europe ne sont pas dans la base. Les recherches peuvent s'effectuer par événement transgénique, pays, plantes et entreprises. La base permet également d'effectuer les recherches par type d'autorisation (culture, alimentation...). Une recherche complète aboutit à une liste de 43 PGM autorisées en Europe contre 39 selon le suivi effectué par Inf'OGM [2]). La différence de six PGM (en comptant les deux oeillets) s'explique par le fait que la base de BIO enregistre deux fois cinq PGM comme le maïs TC1507 car l'autorisation a été donnée conjointement à Pioneer et à Dow Agroscience. Une autre PGM, le maïs Mon810 de Monsanto, est également listée deux fois car deux autorisations distinctes (une pour la culture, une autre pour l'alimentation). Au final, une base de données intéressante, mais que les limites décrites conduisent à utiliser avec prudence.

---

[1] http://www.biotradestatus.com

[2] UE - Suivi des dossiers d'autorisation d'OGM

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/pgm-autorisees-lesquelles-et-ou/